

Campagne Bourgogne

J'ai un problème de santé, j'appelle...

...mon médecin
en priorité



...en cas
d'urgence



ou en cas d'impossibilité
de joindre un médecin



Le bon recours aux urgences

Ce n'est pas urgent

J'appelle mon
médecin traitant

Si le médecin
ne peut pas me prendre
en charge
ou si l'impossibilité
d'obtenir un rendez-vous
chez mon
médecin traitant

C'est une urgence

J'appelle le 15

Un assistant de régulation
prend les premiers
renseignements et
transmet l'appel au
médecin régulateur qui
me propose la solution
adaptée à ma situation

Conseil médical
à distance

Orientation vers un
médecin de garde

Orientation vers
les urgences

Envoi d'un transport
sanitaire sur place

**Pourquoi
d'abord appeler son
médecin traitant ?**

Très souvent, votre
médecin traitant peut vous
soigner ou vous conseiller.

Il doit toujours être
l'interlocuteur à privilégier.

Si vous n'avez pas la
possibilité de consulter un
médecin, appelez le 15.

**Pourquoi appeler le 15
avant de se rendre aux urgences ?**

Les services d'urgences sont
au service de tous mais pour
rester efficaces, ils doivent
se concentrer sur les
patients en réel état
d'urgence.

Cette priorisation permet de
sauver des vies chaque jour,
de soulager de fortes
douleurs, de soigner des
blessures graves...

Contactez le 15 avant tout
déplacement permet
d'échanger rapidement avec
un assistant de régulation
médicale et un médecin
régulateur pour vous
apporter la réponse la plus
adaptée. Cet appel permet
également d'éviter des
attentes prolongées pour
des problèmes qui ne
relèvent pas des urgences.